



SPECIAL : ACTION SOCIALE - *Compétence de Claire VACHEDOR*

Mise en place du service de Recyclage Solidaire du Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS)

Lors de la séance du 22 octobre 2020, le conseil d'administration du CCAS a adopté le fonctionnement du service de déchetterie solidaire, renommé depuis Recyclage Solidaire, pour ne pas être assimilé au SMICTOM, géré par la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Le projet du Recyclage Solidaire est une solution concrète de proximité gratuite pour les Sainte-Mauriens souhaitant se débarrasser d'anciens appareils électriques, électroménagers et informatiques, tout en effectuant un geste éco-citoyen.

L'entreprise « Envie Touraine », située à Saint-Pierre des Corps a été retenue par le CCAS, notamment pour son partenariat avec Emmaüs Touraine qui favorise le recyclage des déchets en contribuant à la création d'emplois. La marque de magasin « Envie » dispose également de plusieurs points de vente en France, dont un à Tours où est proposé de l'électroménager rénové-garanti à prix discount.

L'entreprise Pascault, de Descartes, viendra compléter ce dispositif par la mise à disposition de bennes à ferraille.

Ce service sera proposé aux Sainte-Mauriens à compter du vendredi 20 août 2021. Chaque vendredi, sur le marché, les habitants de notre commune pourront déposer leur petit électroménager, sur présentation d'un justificatif de domicile. Cette solution permettra d'éviter de stocker ou de jeter leurs équipements à la poubelle sans qu'ils soient recyclés. Un service de dépôt sera également possible le dimanche matin, ainsi qu'une collecte à domicile pour les aînés de 75 ans et plus, ou en situation de handicap sans limite d'âge.

Inauguration du véhicule sur le marché du vendredi matin

Le kangoo électrique ayant été livré, l'inauguration de celui-ci a eu lieu le vendredi 18 juin, sur le marché, en présence du Président du CCAS, de la vice-présidente du CCAS, des membres du conseil municipal et des partenaires qui ont participé au financement de ce véhicule électrique.



Fonctionnement du dispositif

Un service de dépôt sur le marché chaque vendredi matin

Afin que les habitants de notre commune puissent déposer leur petit électroménager, (d'une taille inférieure à un micro-ondes), le véhicule électrique publicitaire appelé « Trimobile» sera présent sur le marché et sera stationné sur la Place du Maréchal Leclerc, côté produits manufacturés, à proximité de l'entrée par la Place Saint-Michel (devant le cabinet dentaire). Il sera tenu par un agent du groupe opérationnel de la Brigade Verte.



Un service de dépôt d'appareils électroménagers, électroniques et informatiques, chaque dernier dimanche matin du mois, sur rendez-vous

Après votre prise de rendez-vous auprès de la mairie (02 47 65 40 12 ou sur le répondeur en appuyant sur la touche 2), vous pourrez déposer vos appareils (frigo, machines à laver, etc.) rue du 11 novembre où un agent de la Brigade Verte les réceptionnera pour les recycler (sous présentation d'un justificatif de domicile).



Un service de collecte à domicile pour nos seniors et personnes à mobilité réduite

Les Sainte-Mauriens âgés de 75 ans et plus, ou en situation de handicap pourront prendre rendez-vous en téléphonant à la mairie au 02 47 65 40 12 (puis touche 2) pour qu'un agent du groupe opérationnel Brigade Verte vienne collecter leur électroménager à leur domicile, avec le véhicule électrique publicitaire. Les rendez-vous seront possibles le lundi ou le mercredi après-midi.



Le Recyclage Solidaire complété par la Brigade Verte

En complémentarité du service de Recyclage Solidaire, une Brigade Verte va être créée. Elle aura pour objectif de promouvoir une certaine conception de la propreté de la ville et du savoir-vivre ensemble pour offrir à tous, un cadre de vie agréable.

Signaler et nettoyer

La brigade verte est composée d'agents sillonnant quotidiennement la ville, relevant tout type d'incivilité en vue de les signaler et/ou d'intervenir rapidement.

Prévenir et sensibiliser

La brigade verte veut comprendre avant de sanctionner, cherchant à identifier l'auteur de l'infraction pour évaluer ses motivations.

Sanctionner dans certains cas

Au-delà du dialogue, la brigade verte peut être amenée à sanctionner une infraction qui ne peut se justifier valablement : le contrevenant s'expose alors à une amende.

La « Brigade Verte » sera constituée sous la forme d'un groupe opérationnel piloté par le Service de Police Municipale et composé de plusieurs agents.



Lancement du Coupon Solidaire Sport, Loisirs et Culture

Après le soutien auprès des commerçants avec les bons seniors, le Centre Communal d'Action Sociale de Sainte-Maure-de-Touraine souhaite prévenir la vulnérabilité et la perte du lien social.

La crise sanitaire que nous traversons a mis à l'arrêt et fragilisé les associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs. Or, l'isolement constitue un facteur aggravant le risque d'exclusion sociale. C'est pourquoi, le CCAS souhaite contribuer à la reprise des activités associatives en incitant les Sainte-Mauriens de tout âge à s'inscrire dès la rentrée scolaire 2021-2022, en proposant l'adoption d'un dispositif partenarial d'aide à la reprise des activités intitulé « Coupon Solidaire Sport, Loisirs et Culture ».

Il s'agit de proposer une aide de 10 € pour toute adhésion d'un Sainte-Maurien dans une association sportive, de loisirs ou culturelle locale. Les inscriptions doivent être enregistrées dans la période du 1er septembre au 31 octobre 2021. Chaque Sainte-Maurien n'est éligible que pour une seule inscription auprès de l'ensemble des associations locales. Après instruction des dossiers de demande, l'aide est versée directement par la ville à l'association, sous forme de subvention. Cette subvention vient en complément des autres dispositifs mis en place par la CAF et le gouvernement.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Si la reprise des activités est autorisée.

Je suis Sainte-Maurien(ne) et je souhaite reprendre une activité associative pour la saison 2021-2022 (avant fin octobre 2021).

Je prends contact avec l'association sainte-maurienne dans laquelle je souhaite m'inscrire.

Si l'association est partenaire de l'opération, je remplis le formulaire situé au dos du document, et le remets à l'association.

L'association transmet le dossier à la mairie qui l'instruit. S'il est validé, la mairie verse 10 € à l'association.

COUPON SOLIDAIRE SPORT, LOISIRS ET CULTURE

DEMANDE D'ATTRIBUTION

Document à retourner en mairie ou par mail : ccas-logement@sainte-maure-de-touraine.fr, accompagné du justificatif de domicile du nouvel adhérent datant de moins de 3 mois. Des coupons d'adhésion papier seront à disposition à la mairie ou à télécharger sur : www.sainte-maure-de-touraine.fr

PARTIE I : Bénéficiaire

PERSONNE MAJEURE

Nom : Prénom :
Adresse :
C.P. : Ville :
Téléphone :
Mail :

OU

ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Nom-Prénom du responsable légal :
Adresse :
C.P. : Ville :
Téléphone :
Mail :

PARTIE II : Association

Association :
Discipline :

Signature
de l'adhérent :

Cachet de
l'association :

Cadre réservé à l'administration

Reçu le :